

# ADAN LALIT POU LA SANTÉ... PANI POZÉ SI NOU PA GAYA YO KÉ TCHOUYÉ NOU.

## ***PARTICIPONS MASSIVEMENT AUX JOURNÉES D'ACTION, DES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2017***



### **Kanmarad, Travayè a la Santé,**

**NOU KÉ WOUKLÉ** davwa dans notre secteur entre fusion, concentration, groupement hospitalier de territoire, direction commune etc... nous ne savons où donner de la tête ni à quel saint nous vouer !

Comment comprendre et accepter ces mesures alors que dans «l'Île sœur» les dégâts occasionnés sont sans précédent.

Pourtant beaucoup d'entre eux vantaient la Martinique en exemple. Nous an Gwadeloup, nous étions les mauvais élèves de la classe.

**QUOI DE PLUS NORMAL QUE DE WOUKLÉ** lorsqu'à l'EFS (Établissement Français du Sang) ils veulent nous enlever la compétence, la qualification du don, **nou fowmé pou sa !**  
**Nou ka di yo «n'y pense même pas...».**

**QUOI DE PLUS LÉGITIME QUE D'EXIGER** pour tous les établissements bénéficiant de nouvelles constructions de signer un Protocole de transfert pou nou vwè klè adan lé owganizasyon.

**QUOI DE PLUS NORMAL QUE DE S'INDIGNER** lorsque les conditions d'accueil, d'hébergement, de prise en charge de patients ne respectent pas la dignité humaine.

**QUOI DE PLUS NORMAL QUE DE DIRE NON, NON ET NON** à une politique de santé

qui n'accorde aucun intérêt aux problèmes réels de santé de notre population mais nous entraîne vers une raréfaction de l'accès et de l'offre de soins.

La Guadeloupe dans son contexte sociodémographique sera un département où les personnes âgées de plus de 60 ans vont plus que doubler d'ici 2040.

**24 % des familles monoparentales contre 8% en France**

**Le Taux de chômage est 2 à 3 fois plus élevé qu'en France surtout chez les jeunes et chez les femmes.**

**Le niveau de vie des ménages (11 000 €) est inférieur à celui des ménages de France (15 000 €).**

**Au niveau sanitaire : Les principaux motifs d'admission en ALD (Affections Longue Durée) sont les troubles mentaux chez les 15-34 ans et à partir de 35 ans c'est le diabète et l'Hypertension Artérielle.**

**Les trois premières grandes causes de décès :**

- **30 % pour les maladies de l'appareil circulatoire ;**

- 24 % pour les tumeurs
- 7 % pour les traumatismes (accidents de la route...) et empoisonnements.

L'IVG est davantage pratiquée en Guadeloupe qu'en France ;

La mortalité maternelle est plus élevée (1<sup>ère</sup> cause : les hémorragies post-partum). La mortalité prématurée est plus importante en Guadeloupe. L'espérance de vie à la naissance est inférieure (écart hommes/femmes davantage marqué).

**QUOI DE PLUS NORMAL D'OBTENIR LE RESPECT ET L'APPLICATION** de l'article L 2232-5 relative à la négociation annuelle de branche dans les cliniques.

**QUOI DE PLUS NORMAL D'OBTENIR DES INFORMATIONS ET DES EXPLICATIONS** quand l'ARS, la Direction de la Polyclinique et celle du CHU organise la cession des activités de Gynéco-obstétrique de la Polyclinique au CHU sans transfert de personnel.

Pourquoi les journées SSR des Eaux Vives sont payées 226,83 euros alors que pour une même prestation, ce sont plus de 300 euros que reçoivent les autres établissements.

De même pourquoi la journée en EHPAD est rémunérée par le Conseil Départemental à 159,16 euros au Domaine de Choisy et 120 euros à Capesterre Belle Eau.

Pourquoi la création d'un EPSM nouvel établissement de concentration des activités en santé mentale créé par la Direction Générale de l'offre de soins véritable opération administrative économique-financière au mépris d'un projet médico-soignant authentique véritablement collé à la réalité de la maladie mentale en Guadeloupe.

À quoi a servi la création du GHT du Sud Basse-Terre organisation également administrative, économique et financière regroupant les établissements Centre Hospitalier Maurice Selbonne, Centre Hospitalier Louis-Daniel Beauperthuy, Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau, et le Centre Hospitalier de Basse-Terre.

Comment le CHU, le Centre Hospitalier Gérontologique du Raizet et le Centre Hospitalier de Sainte-Marie de Marie-Galante fusionnés en direction commune entendent-ils conduire une filière de soins en gériatrie et en gérontologie.

Camarades, Travailleurs de la Santé, à l'évidence tout converge vers une administration concentrée de l'Offre de soins hospitaliers et ce sont des milliers d'emplois qui seront ainsi supprimés ainsi que des centaines de lits d'hospitalisation conventionnelle et au final des centaines de milliers d'euros d'économie pour l'État et l'Assurance Maladie...

Ainsi, autant que nous, Travailleurs des Hôpitaux publics, des cliniques privées, des services d'hospitalisation à domicile, des services de soins à domicile dont les droits élémentaires sont menacés (contrat de travail en CDI, droit à la négociation salariale de branche, protection des avantages collectifs et individuels acquis, information et consultation obligatoire des CE et autre CSE de la loi MACRON sur les orientations stratégiques et évolution économique et sociale de l'entreprise, droit à l'avancement et à une évolution de carrière régulière, droit à la formation, droit à la titularisation, droit de disposer de conditions de travail et de vie au travail sécurisé etc..

Autant ceux aussi des Guadeloupéens sont piétinés (accès aux transports, accès aux soins, accès à l'eau potable, accès à la formation, accès à l'école, etc...).

**NOU PÉ PA RÉTÉ SAN PALÉ...**

**FÒ NOU FÈ YO DÉPALÉ... ACTION !!**



**POU NOU RÉTÉ GAYA !!**

**PARTICIPONS TOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2017  
AUX JOURNÉES D'ACTION**